

## COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

- Pièces communes relatives à l'identité du demandeur d'un financement pour l'ensemble des dispositifs d'intervention de l'OFB (art. 93 du programme d'intervention)

Sa dénomination sociale et les éléments descriptifs de l'organisme concerné (activité, importance, budget ou chiffre d'affaires, nombre de salariés, etc.)
Pour les associations, préciser si : <ul style="list-style-type: none"><li>- elles sont reconnues d'utilité publique (mentionner référence du décret)</li><li>- elles sont bénéficiaires d'un agrément, en particulier agrément au titre de la protection de la nature (cf. art. L. 141-1 et s. et R. 141-1 et s. du code de l'environnement) (préciser la référence de l'arrêté)</li><li>- elles sont assujetties aux impôts commerciaux</li></ul> n° RNA ; statuts et copie de déclaration en Préfecture ; composition du conseil d'administration et du bureau ; dernier rapport annuel d'activité ; budget prévisionnel de l'exercice en cours ; comptes approuvés du dernier exercice clos ; rapports des commissaires aux comptes sur le dernier exercice clos si l'association dispose d'un commissaire aux comptes. en cas de valorisation du temps de bénévolat uniquement, la méthode de comptabilisation de la valorisation monétaire dans les comptes annuels conformément au règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, ainsi que les modalités de programmation et de suivi de la valorisation du temps de bénévolat
Son adresse postale et électronique, les coordonnées de son/ses dirigeant(s), ainsi que les coordonnées directes de la personne responsable de la demande de financement
Son numéro SIRET et un avis de situation SIRENE (ou équivalents) <u>de moins de trois mois</u> .
Son régime TVA, et une attestation de non-récupération de la TVA le cas échéant <u>voir modèle attestation TVA</u> .
Ses coordonnées bancaires en format PDF (RIB)
L'identité et les coordonnées du représentant légal du demandeur, ainsi que le mandat et l'identité de la personne mandatée pour déposer la demande de financement
Pour les collectivités territoriales et leurs groupements, délibération de l'instance délibérante autorisant le représentant de la structure à solliciter un financement
Pour les entreprises, fournir : <ul style="list-style-type: none"><li>- le bilan et le compte de résultat du dernier exercice clos ;</li><li>- L'extrait Kbis de moins de trois mois ;</li><li>- Le numéro de TVA intracommunautaire, uniquement pour les entreprises non-immatriculées en France.</li></ul>
Toutes autres pièces prévues par les lois et les règlements

## ► Pièces relatives au projet à fournir à l'appui d'une demande de subvention

La demande de subvention est adressée à l'OFB avant tout commencement d'exécution du projet ou de l'action soutenue, par voie électronique ou sur la plateforme dédiée dans le cadre des appels à projets et appels à manifestations d'intérêt.

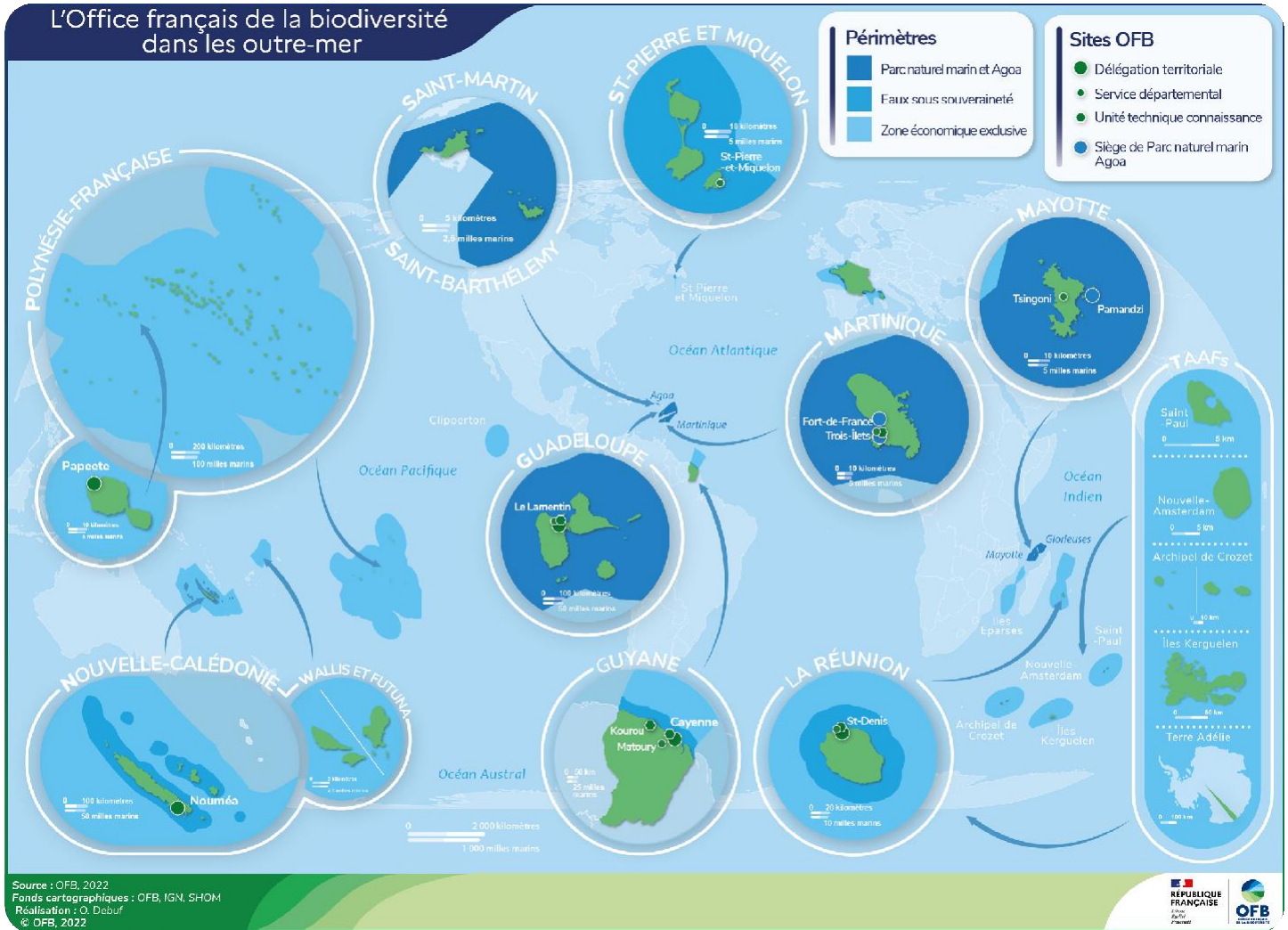
Le courrier de demande de subvention comporte les éléments suivants :

- rappel de l'objet de la demande de financement
- présentation du projet en quelques lignes, son coût global (HT ou TTC) et la part demandée à l'OFB
- référence au dossier joint comportant les pièces listées ci-après (extrait de l'art. 97 du PI)
- signé et daté par le(s) représentant(s) légal(aux) de(s) structure(s) porteuse(s) du projet soit par un mandataire agissant au nom et pour le compte du demandeur

L'intitulé et la description sommaire du projet ou de l'action
La localisation du projet ou de l'action (région, département, commune et n° INSEE de la commune)
Le calendrier de réalisation du projet ou de l'action détaillant les principales étapes
Une note détaillée décrivant le projet ou l'action et présentant un argumentaire motivé sur l'adéquation du projet présenté avec les priorités d'intervention de l'OFB
Les objectifs et résultats attendus à l'issue de la réalisation du projet ou de l'action, et les indicateurs permettant de les mesurer
Le budget global du/ des demandeur(s) pour l'année de la demande
Le budget du projet ou de chacune des actions faisant l'objet de la demande de subvention, sur toute la durée du projet ainsi que le montant et le taux d'aide demandé <sup>1</sup> . Un détail, pour chaque année en cas de projet pluriannuel, des différents coûts prévisionnels par catégories de dépenses permettant d'identifier les postes de dépenses éligibles par l'OFB. <sup>2</sup>
Le plan de financement du projet ou de l'action, le montant du financement demandé à l'OFB, le montant de co-financements extérieurs demandés pour le projet précisant l'identité du financeur pressenti et la contribution attendue et, éventuellement, sa répartition entre les différents bénéficiaires lorsque le demandeur agit en qualité de mandataire et enfin la part d'autofinancement de chaque bénéficiaire.
Le régime d'aide d'État pour les demandes de subvention en faveur d'activités économiques concurrentielles ou lorsque l'aide relève du régime de minimis, le montant du cumul des aides publiques dont a bénéficié le demandeur dans les trois dernières années. <u><a href="#">voir modèle attestation minimis</a></u>
Par ailleurs, le représentant légal de chacun des bénéficiaires de la subvention participant au projet fournit une attestation sur l'honneur certifiant que : <ul style="list-style-type: none"><li>- l'organisme concerné est à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables ;</li><li>- l'organisme est en bonne santé financière ;</li><li>- les informations ou données communiquées à l'OFB dans la demande sont exactes et sincères ;</li><li>- l'opération pour laquelle l'aide est sollicitée est conforme avec la réglementation et qu'elle ne conduit pas à la mise en conformité dans le cadre de normes obligatoires.</li></ul>

<sup>1</sup> Compléter le formulaire budgétaire type transmis par l'OFB

<sup>2</sup> Voir articles 12 à 23 du programme d'intervention pour précision sur les couts éligibles (ou se référer au règlement de l'AAP concerné par la demande le cas échéant).



#### Service appui aux acteurs et mobilisation des territoires

5, Square Félix Nadar, Hall C « Le Nadar »  
94300 VINCENNES

#### Délégation territoriale Antilles

Chemin de Boyer Section Boisbert  
97129 LAMENTIN  
Tél. 0590 60 53 95 - fabien.barthelat@ofb.gouv.fr

#### Délégation territoriale Guyane

44 rue Pasteur - BP 10808  
97338 CAYENNE  
Tél. : 05 94 27 22 60 - mathieu.entraygues@ofb.gouv.fr

#### Délégation territoriale Océan indien

Site DEAL du Barchois – 2 rue Juliette Dodu  
97400 SAINT-DENIS  
Tél. : 02 62 94 10 10 - delegation.ocean-indien@ofb.gouv.fr

#### Délégation territoriale Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna

1, rue Marcel Creugnet Motor Pool - 1er étage - BP 18939  
98857 NOUMÉA Cedex  
Tél. : 00687258350 - hortense.lecerle@ofb.gouv.fr

#### Délégation territoriale Polynésie française

Immeuble Bougainville, 2e étage, Paofai - BP 115  
98713 PAPEETE (Polynésie française)  
Tél. : 0068940542970 - franck.connan@ofb.gouv.fr

#### Service territorial de Saint-Pierre et Miquelon

13 rue Albert Brian BP 4244  
97500 SAINT PIERRE ET MIQUELON  
Tél. : 05 08 41 49 10 - bruno.letournel@ofb.gouv.fr